



# Rapport annuel 2021-2022

## Office de la propriété intellectuelle du Canada



Cette publication est également offerte en ligne : [canada.ca/publications-opic](https://canada.ca/publications-opic).

### **Coordonnées**

Centre de services à la clientèle  
Office de la propriété intellectuelle du Canada  
Innovation, Sciences et Développement économique Canada  
Place du Portage I  
Salle C229, 2e étage  
50, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Téléphone (sans frais) : 1-866-997-1936

ATS : 1-866-442-2476

Télécopieur : 819-953-2476

[ic.contact-contact.ic@ised-isde.gc.ca](mailto:ic.contact-contact.ic@ised-isde.gc.ca)

### **Autorisation de reproduction**

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne à l'adresse [www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/frm-fra/EABV-9DDLWL](http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/frm-fra/EABV-9DDLWL).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2023

No de catalogue : Iu71F-PDF

ISSN 1702-935X

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

# Table des matières

---

<b>Message du président .....</b>	<b>4</b>
<b>À propos de l'OPIC.....</b>	<b>6</b>
<b>2021-2022 en chiffres.....</b>	<b>9</b>
<b>Promouvoir l'innovation.....</b>	<b>17</b>
<b>Accorder des droits de PI de qualité en temps opportun.....</b>	<b>23</b>
<b>Augmenter l'éducation et la sensibilisation à la PI .....</b>	<b>25</b>
<b>Offrir une expérience de service moderne.....</b>	<b>27</b>
<b>Une organisation souple et très performante.....</b>	<b>29</b>
<b>Prochaines étapes .....</b>	<b>31</b>
<b>Renseignements supplémentaires .....</b>	<b>32</b>

# Message du président



**Konstantinos Georgaras**  
Président

L'exercice 2021-2022 était la dernière année de la Stratégie d'affaires quinquennale 2017-2022 de l'OPIC. Cette année a été l'occasion de faire le point et de célébrer nos réussites, mais aussi de réfléchir à l'avenir. La pandémie a façonné nos comportements et attentes collectifs et a servi d'accélérateur à des changements technologiques et socio-économiques qui étaient déjà en cours. L'adhésion du Canada aux traités internationaux sur la PI et la valeur croissante des actifs incorporels ont entraîné une hausse de la demande de protection de la PI. L'innovation devient de plus en plus complexe et mondiale et, par conséquent, il en est de même pour les droits de PI. Les clients comptent désormais sur des transactions et une prestation de services en ligne qui sont rapides, faciles à utiliser et sur demande. Le personnel de l'OPIC s'est adapté à un environnement de travail à distance soutenu par une technologie et des outils qui lui permettent d'accomplir son travail de manière efficace et efficiente. Alors que nous avons conclu la dernière année de notre stratégie d'affaires quinquennale, les changements apportés à notre environnement opérationnel ont créé la toile de

fond nécessaire en vue d'établir de nouvelles priorités pour les 5 prochaines années et faire entrer l'OPIC dans l'avenir.

En 2021-2022, l'OPIC a poursuivi ses efforts pour assurer des droits et des services de PI de qualité en temps opportun. À la suite d'une vérification externe de nos processus relatifs aux brevets, nous avons maintenu avec succès notre certification ISO 9001:2015, démontrant ainsi notre engagement envers la qualité et l'amélioration continue. Pour faire face au nombre croissant de dossiers en attente concernant les demandes de marques de commerce à l'OPIC et réduire les délais de traitement, nous avons mis en œuvre un plan de redressement visant à accroître la productivité et à améliorer la durée d'instance à toutes les étapes du processus d'enregistrement. Des projets tels que l'enrichissement du Manuel des produits et des services ainsi que de nouvelles solutions faisant appel à l'apprentissage automatique révèlent déjà des résultats positifs.

L'OPIC a également réalisé de grands progrès afin de fournir des services numériques pratiques et faciles à utiliser, plaçant ainsi les clients au cœur de l'amélioration des services. En avril 2021, l'OPIC est devenu l'un des premiers offices de la PI au monde à délivrer des brevets entièrement électroniques! Une nouvelle plateforme de services numériques pour les marques de commerce, proposant des transactions automatisées et en libre-service, a également été mise en place. Afin de moderniser et d'étendre la portée de nos services en matière de sensibilisation et d'éducation à la PI, nous avons opté pour des approches numériques et virtuelles. Nous avons lancé de nouveaux outils et de nouvelles ressources, notamment une nouvelle série de balados intitulée « Voix de la PI canadienne », où des professionnels de la PI et des intervenants discutent de questions en matière de PI et fournissent des conseils et des astuces sur le fonctionnement de la PI.

Alors que l'OPIC vise à devenir une organisation davantage axée sur les données, nous en améliorons la gestion et la gouvernance et continuons à enrichir notre base de données probantes. En collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada, l'OPIC a publié un rapport intitulé « Breveter pour lutter contre les pandémies », qui met en lumière les inventions canadiennes brevetées dans les domaines de la thérapeutique et du développement de vaccins, de la détection et du diagnostic rapides et de la santé numérique. Nous avons également organisé notre 5e conférence annuelle sur la recherche et les données de PI, qui a permis de diffuser des recherches de pointe concernant la PI auprès d'un public international composé d'intervenants de la PI, de chercheurs en science économique et de spécialistes des politiques.

Alors que la pandémie et les restrictions concernant les déplacements ont persisté en 2021-2022, l'OPIC a tiré le meilleur parti des outils virtuels en vue de collaborer avec les principaux intervenants internationaux et de les mobiliser, d'échanger à propos des pratiques exemplaires et de promouvoir les intérêts de la PI canadienne. À l'échelle nationale, l'OPIC s'est associé aux principales organisations en matière de PI au Canada pour créer le Village de la PI, un projet visant à aider les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à mieux comprendre, utiliser et exploiter la PI. La collaboration continue avec nos intervenants internationaux et nationaux permettra d'assurer la prestation continue de services qui répondent aux besoins des innovateurs et des entreprises canadiens.

En juin 2021, dans le cadre de la Stratégie en matière de propriété intellectuelle du gouvernement du Canada, le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce a été créé pour réglementer la profession d'agent de brevets et d'agent de marques de commerce. Il s'agissait d'une étape importante pour faire progresser l'écosystème de la PI du Canada en modernisant le cadre de surveillance professionnelle des agents de brevets et des agents de marques de commerce. L'expertise et l'aide de l'OPIC ont contribué à assurer un transfert réussi des responsabilités.

Pour une deuxième année, l'OPIC a poursuivi ses activités dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19 en 2021-2022, alors qu'une majorité des membres de notre personnel a continué à travailler à distance. Le personnel de l'OPIC a fait preuve de souplesse, de résilience et de professionnalisme et a fourni d'excellents services sans interruption en ces moments difficiles.

Les 2 dernières années nous ont montré que nous pouvons nous adapter et être innovants face à l'adversité, et que nous sommes capables de surmonter tous les défis que l'avenir nous réserve. Quant à l'avenir, nous avons commencé à jeter les bases d'un milieu de travail moderne et flexible, qui favorisera la créativité, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et l'inclusion et le bien-être. Afin d'assurer notre pérennité, nous avons également entamé une révision complète de notre structure tarifaire qui nous permettra de servir nos clients avec excellence et efficacité, aujourd'hui et dans les années à venir.

# À propos de l'OPIC

À titre d'organisme de service spécial d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), l'OPIC est responsable de l'administration et du traitement de la PI au Canada. Nous comptons plus de 1 000 employés et œuvrons sous l'autorisation d'un fonds renouvelable. Notre obligation de rendre compte est assurée au moyen du présent rapport annuel déposé au Parlement, d'une vérification financière annuelle du secteur privé et de nos normes de service à la clientèle.

## Nos domaines d'activité



### Brevets

Un brevet est un droit légal empêchant des tiers de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une invention pendant une période pouvant aller jusqu'à 20 ans. L'invention peut être :

- un produit (une serrure de porte);
- une composition chimique (une composition chimique utilisée dans les lubrifiants de serrures de porte);
- un appareil (une machine permettant de fabriquer des serrures de porte);
- un procédé (une méthode de fabrication de serrures de porte);
- tout perfectionnement d'un de ces éléments.



### Marques de commerce

Une marque de commerce sert à distinguer les produits ou services d'une personne ou d'une organisation de ceux des autres. Il peut s'agir de l'un des éléments suivants, ou d'une combinaison de ceux-ci :

- mots;
- dessins;
- goûts;
- textures;
- images en mouvement;
- façons d'emballer les produits;
- hologrammes;
- sons;
- odeurs;
- formes tridimensionnelles et couleurs.

L'enregistrement confère des droits exclusifs d'utilisation de la marque de commerce pendant 10 ans, est renouvelable et protège la marque en vertu de la loi contre toute utilisation abusive par d'autres personnes.



### Dessins industriels

Un dessin industriel s'entend des caractéristiques visuelles touchant la forme, la configuration, le motif ou les éléments décoratifs d'un objet fini, ou une combinaison de ces caractéristiques. En d'autres termes, il porte sur l'apparence d'un produit. L'enregistrement d'un dessin industriel procure des droits exclusifs pendant une période pouvant aller jusqu'à 15 ans et protège l'apparence unique d'un produit.

# OPIC

OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA



## Droit d'auteur

Le droit d'auteur est le droit légal exclusif de produire, reproduire, vendre, concéder par licence, publier ou exécuter une œuvre originale. Celle-ci peut être :

- une œuvre littéraire;
- une œuvre artistique;
- une œuvre dramatique;
- une œuvre musicale;
- un enregistrement sonore;
- un signal de communication;
- une représentation ou exécution.

Contrairement aux autres droits de PI, un droit d'auteur existe pour une œuvre originale dès sa création. Depuis le 30 décembre 2022, en général, la protection du droit d'auteur dure toute la vie de l'auteur et 70 ans après son décès (autrefois 50 ans). Au Canada, un certificat d'enregistrement de droit d'auteur est la preuve de l'existence du droit d'auteur et du fait que la personne figurant à l'enregistrement en est le titulaire.



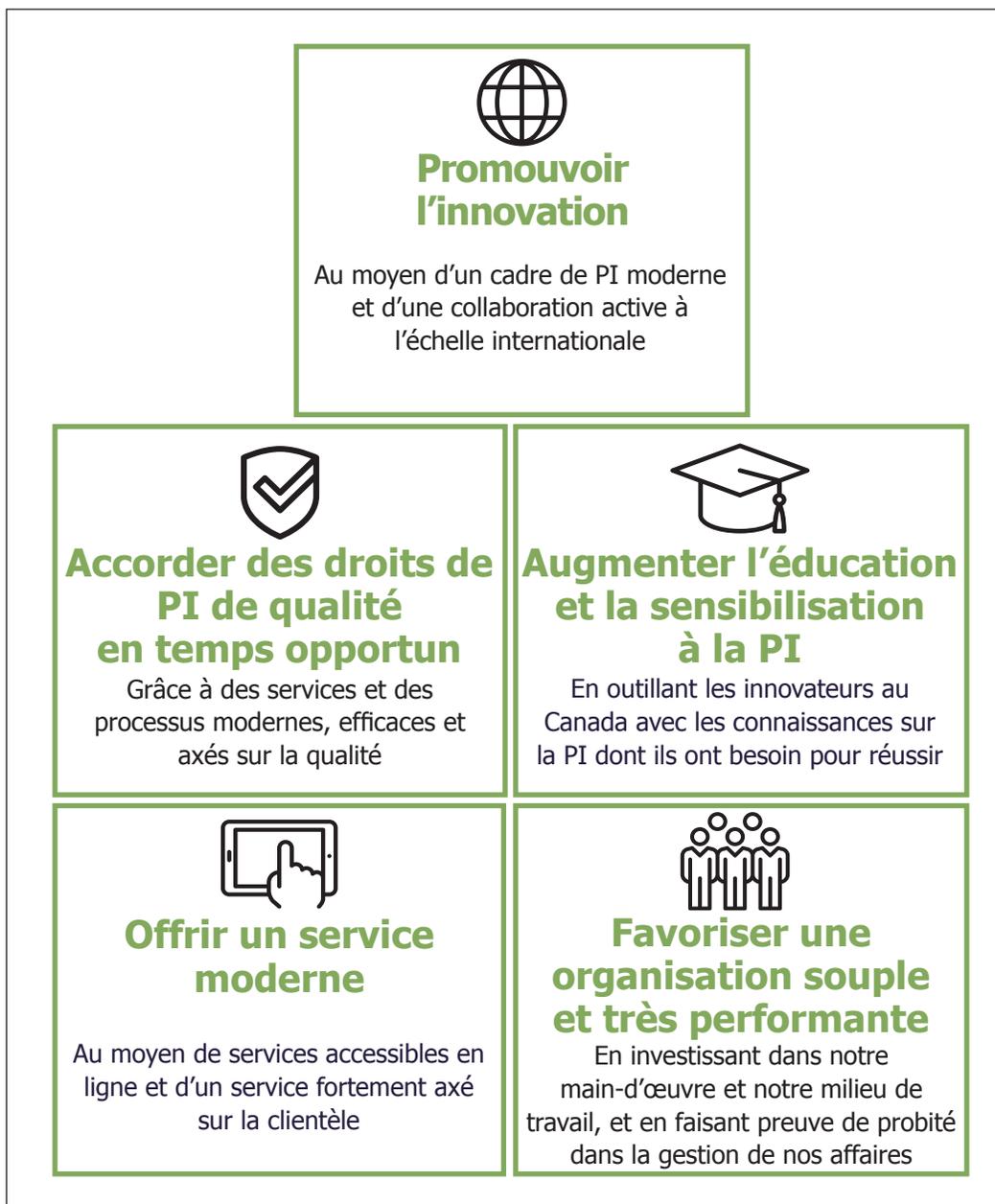
## Indications géographiques

Une indication géographique est utilisée pour un produit (vins, spiritueux, produits agricoles et aliments) qui a une origine géographique précise et qui possède des qualités ou une réputation attribuables à cette origine. La durée de protection d'une indication géographique est indéfinie.

## Priorités d'affaires

La Stratégie d'affaires quinquennale 2017-2022 de l'OPIC définit clairement comment nous pouvons contribuer à l'innovation et au succès économique du Canada, présente les résultats que nous cherchons à obtenir pour nos clients et montre ce que nous visons en tant qu'organisation.

Figure 1 : Les priorités d'affaires de l'OPIC pour 2017-2022



# 2021-2022 en chiffres

## Brevets

39 709 demandes

↑ 7 %

### Nombre de demandes par secteur

▶ Chimie : 13 329

↑ 1 %

▶ Génie électrique : 6 428

↑ 9 %

▶ Instruments : 6 757

↑ 11 %

▶ Génie mécanique : 8 356

↑ 15 %

▶ Autres domaines : 4 839

↑ 8 %

29 737 requêtes d'examen

↑ 5 %

19 525 octrois

↓ 13 %

↑ Hausse par rapport à 2020-2021

↓ Baisse par rapport à 2020-2021

**Figure 2 : Principaux demandeurs de brevets en 2021-2022**

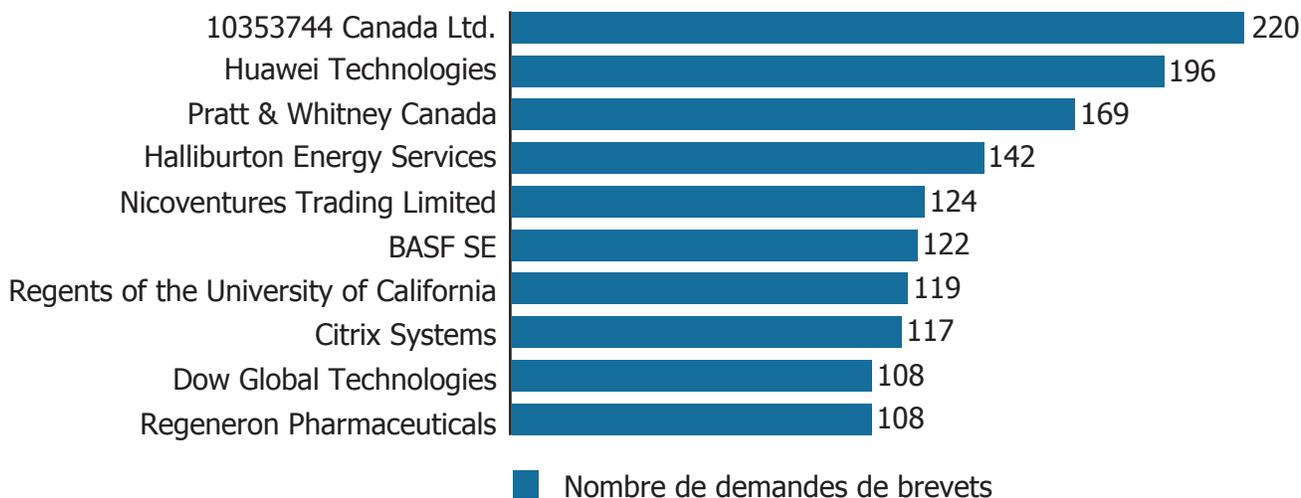
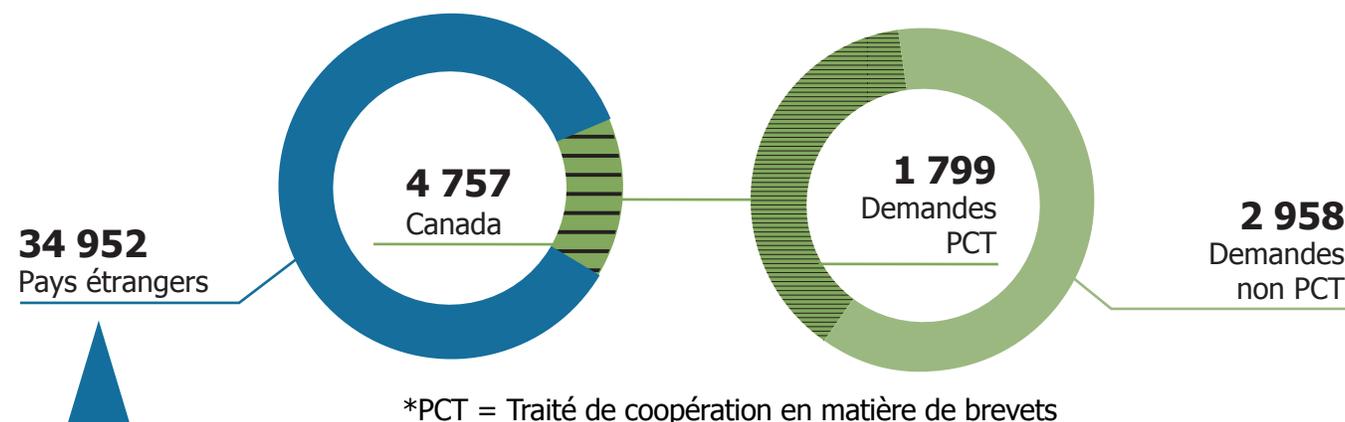


Figure 3 : Pays d'origine des demandes de brevet



L'OPIIC a reçu 2 276 demandes pour lesquelles il était l'administration chargée de la recherche internationale et 176 demandes pour lesquelles il était l'administration chargée de l'examen préliminaire international.

## Appels en matière de brevets

36 demandes de brevets refusées reçues par la Commission d'appel des brevets (CAB) ↓ **31 %**

54 décisions du commissaire rendues par la CAB ↑ **15 %**

↑ Hausse par rapport à 2020-2021

↓ Baisse par rapport à 2020-2021

# Marques de commerce



79 808 demandes

↑ 5 %

## Types de marques

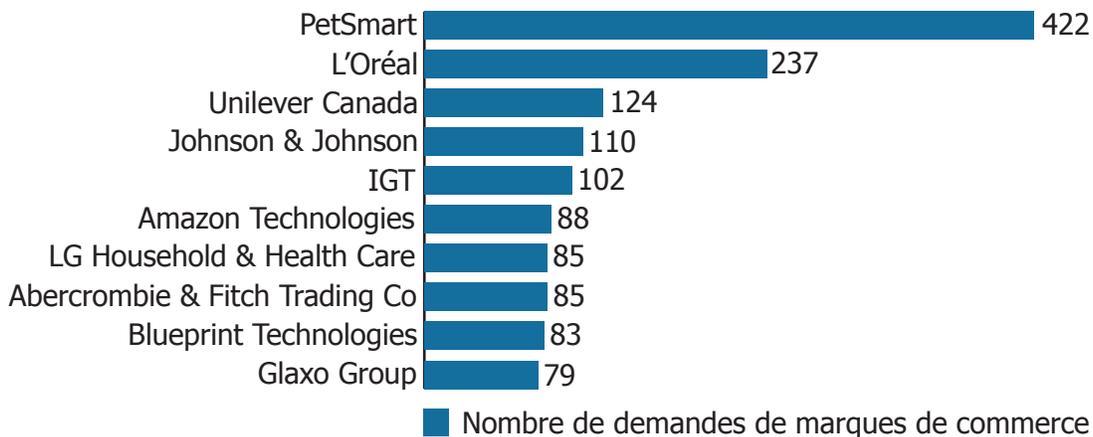
- ▶ Caractères standard : 52 812
- ▶ Dessins : 26 496
- ▶ Couleur : 153
- ▶ Types multiples : 151
- ▶ Forme tridimensionnelle : 108
- ▶ Goût : 10
- ▶ Façon d’emballer les produits : 12
- ▶ Son : 6
- ▶ Position : 23
- ▶ Texture : 22
- ▶ Mouvement : 7
- ▶ Hologramme : 8

27 265 enregistrements

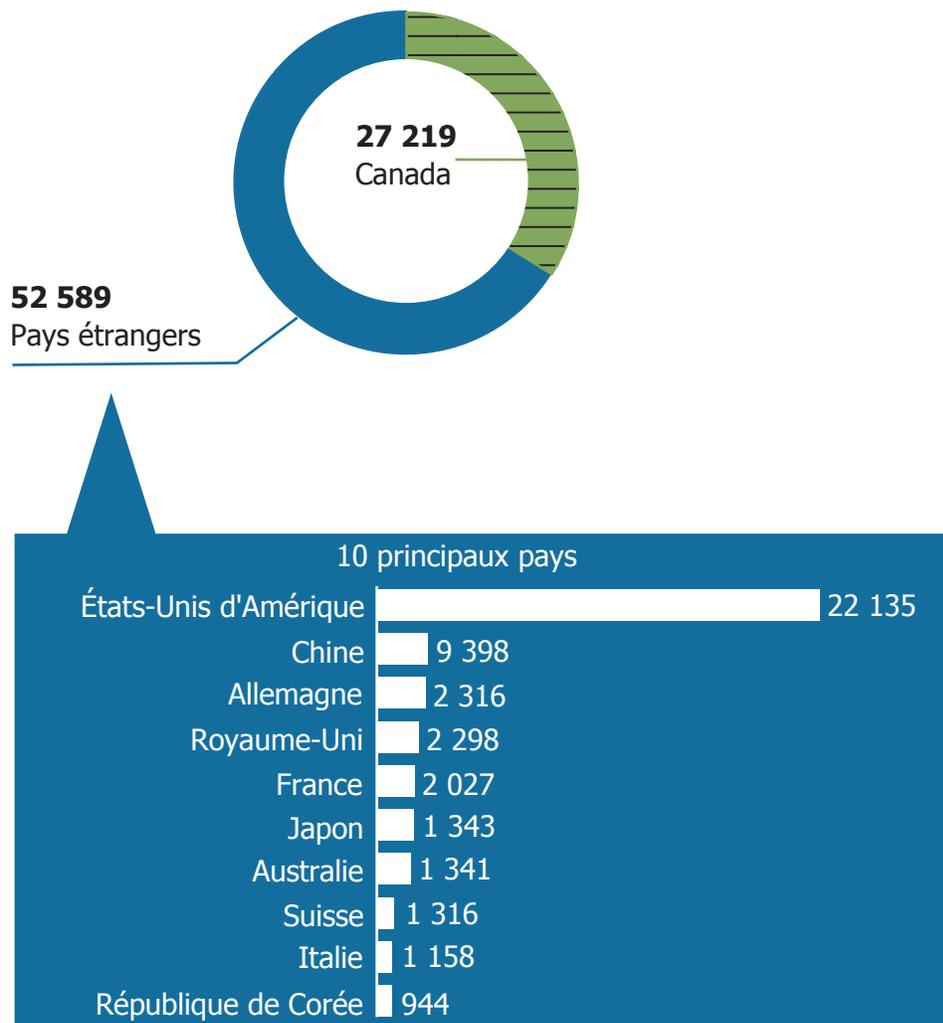
↑ 28 %

↑ Hausse par rapport à 2020-2021

**Figure 4 : Principaux demandeurs de marques de commerce en 2021-2022**



**Figure 5 : Pays d'origine des demandes de marques de commerce**



### Utilisation du Protocole de Madrid

Entre avril 2021 et mars 2022, l'OPIC a reçu 24 713 demandes internationales de marques de commerce produites au moyen du système de Madrid. À titre d'office d'origine, l'OPIC a certifié 1 109 demandes d'enregistrement international.

## Oppositions en matière de marques de commerce

610 oppositions ↑ **32 %**

- ▶ 87 % résolues par des négociations entre les parties
- ▶ 49 audiences d'opposition tenues ↓ **32 %**
- ▶ 145 décisions d'opposition rendues ↑ **26 %**

552 demandes de radiation (article 45) ↓ **10 %**

- ▶ 70 % des marques de commerce ont été automatiquement radiées, car aucune preuve d'emploi de celles-ci n'a été déposée par le propriétaire inscrit
- ▶ 63 audiences tenues ↑ **85 %**
- ▶ 560 décisions rendues en vertu de l'article 45 ↑ **19 %**

---

↑ Hausse par rapport à 2020-2021

↓ Baisse par rapport à 2020-2021

## Dessins industriels



9 067 demandes ↑ **11 %**

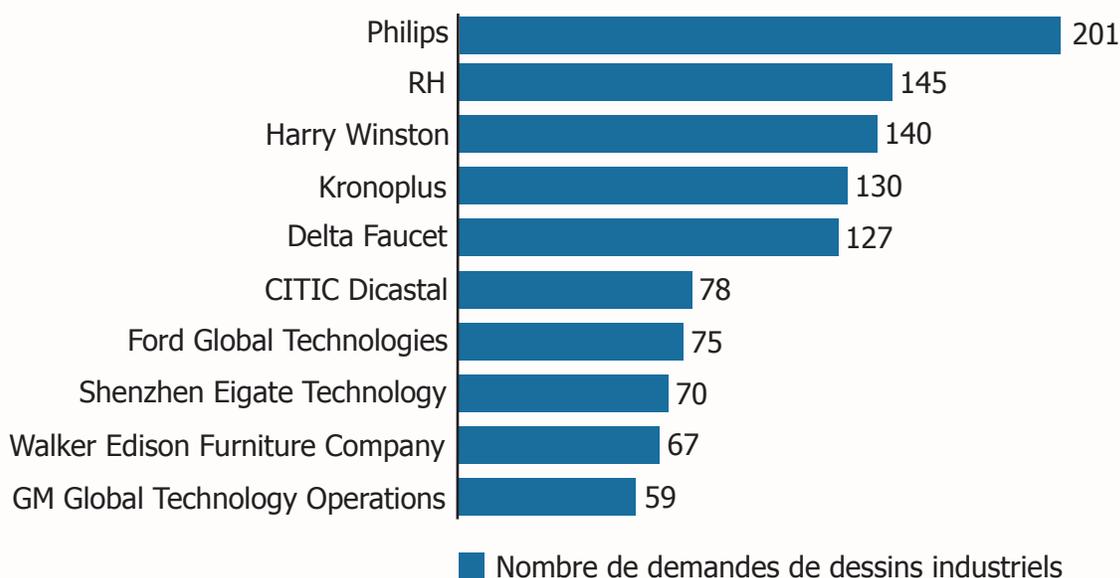
6 700 enregistrements ↑ **32 %**

---

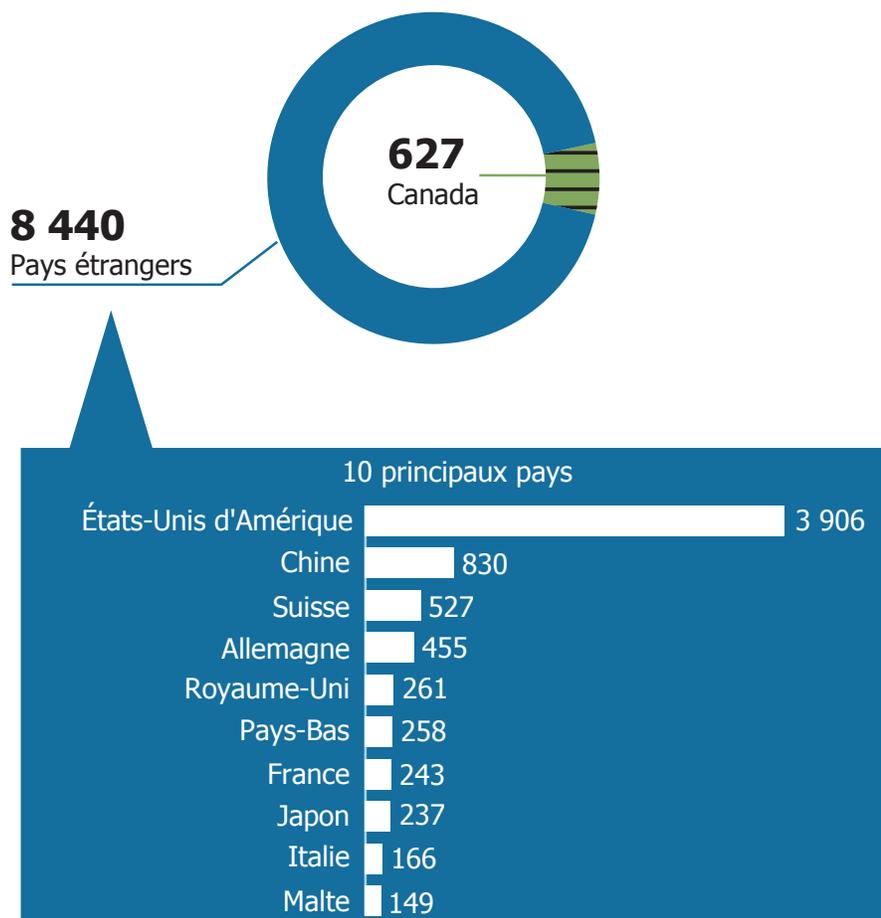
↑ Hausse par rapport à 2020-2021

↓ Baisse par rapport à 2020-2021

**Figure 6 : Principaux demandeurs de dessins industriels pour 2021-2022**



**Figure 7 : Pays d'origine des demandes de dessins industriel**



Remarque : Les chiffres relatifs aux demandes de dessins industriels n'incluent pas les dessins déposés à l'OMPI qui n'ont pas encore été reçus au Canada.

## Utilisation de l'Arrangement de La Haye

Entre avril 2021 et mars 2022, l'OPIC a reçu 3 364 demandes internationales de dessins industriels dans le cadre de l'Arrangement de La Haye.

## Droit d'auteur

11 163 demandes ↓ 11 %

11 183 enregistrements ↓ 11 %

- ▶ Œuvre littéraire : 5 409
- ▶ Œuvre artistique : 1 388
- ▶ Œuvre dramatique : 1 362
- ▶ Œuvre musicale : 1 037
- ▶ Combinaison d'œuvres littéraires, musicales, dramatiques ou artistiques : 1 259
- ▶ Enregistrements sonores : 611
- ▶ Représentations ou exécutions : 102
- ▶ Signaux de communication : 15

---

↓ Baisse par rapport à 2020-2021

**Figure 8 : Principaux demandeurs de droits d'auteur pour 2021-2022**

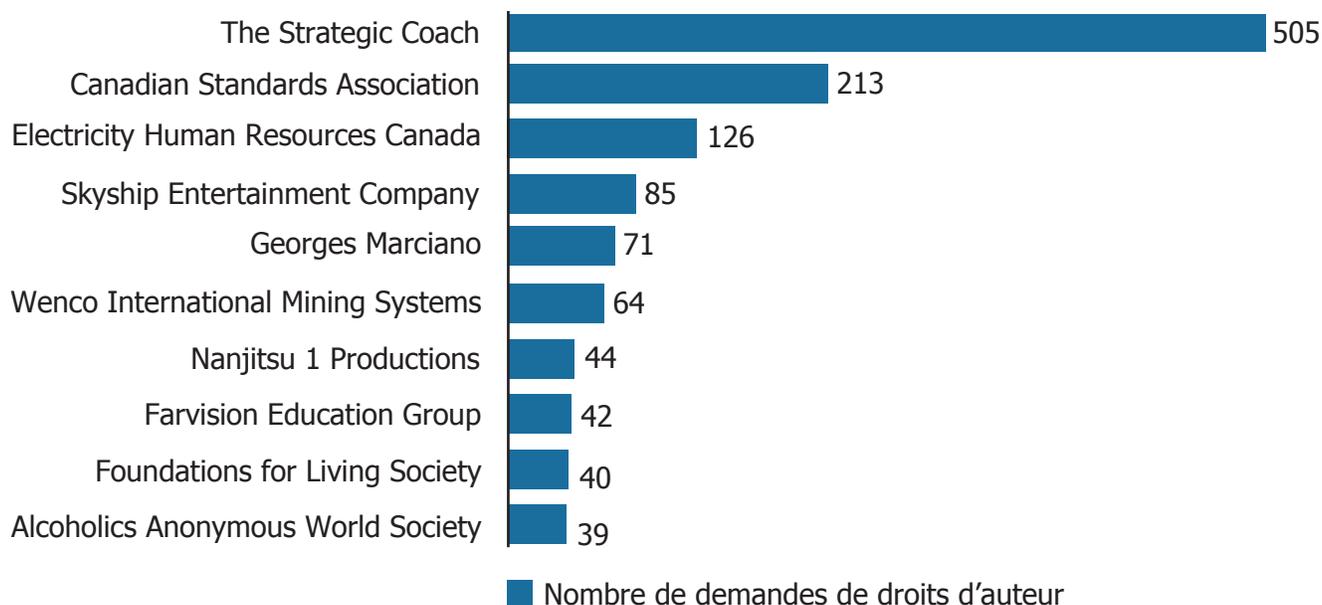
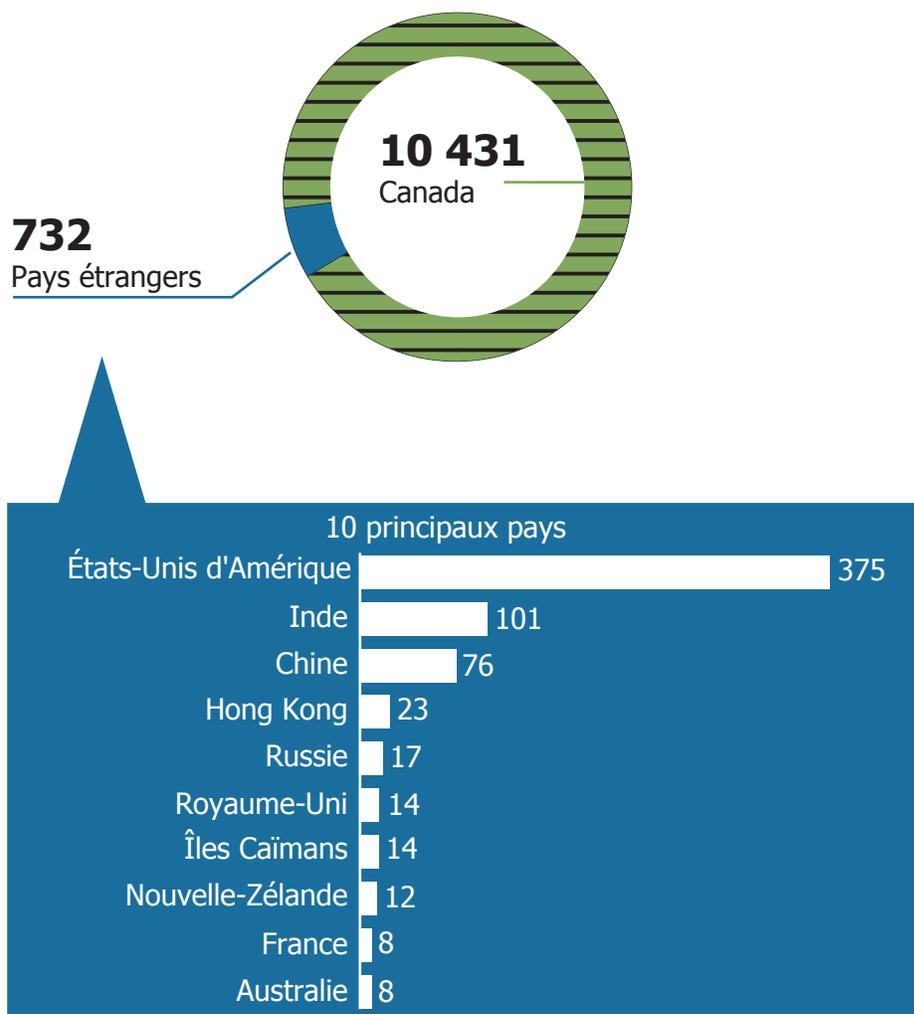


Figure 9 : Pays d'origine des demandes de droit d'auteur



# Promouvoir l'innovation

L'OPIC joue un rôle important dans l'innovation au Canada. Au-delà de l'administration des droits de PI et de la diffusion de données et de recherches sur la PI, l'OPIC défend les intérêts du Canada en matière de PI, tant au pays qu'à l'étranger. De plus, il fait progresser l'harmonisation de la PI et appuie la négociation et la mise en œuvre d'ententes commerciales. En collaborant avec son vaste réseau de partenaires et d'intervenants nationaux et internationaux, l'OPIC contribue au fonctionnement efficace du régime de la PI, aidant ainsi les innovateurs, les entrepreneurs et les entreprises du Canada à croître et à prospérer sur les marchés nationaux et mondiaux.



## Moderniser le cadre de PI du Canada

Le 28 juin 2021, la responsabilité de réglementer la profession d'agent de brevets et d'agent de marques de commerce a été transférée de l'OPIC au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC). Créé dans le cadre de la Stratégie en matière de propriété intellectuelle du gouvernement du Canada, le CABAMC est devenu responsable de l'administration d'un système d'octroi de licence, de la tenue des registres des agents de brevets et des agents de marques de commerce et d'un code de conduite pour les agents. De plus, le CABAMC est chargé de mener des enquêtes et de prendre des mesures d'application, le cas échéant. Un protocole d'entente entre l'OPIC et le CABAMC a été établi afin de favoriser une transition réussie des responsabilités et de traiter les questions en cours, en vue d'exercer efficacement leurs rôles et responsabilités respectifs. Comme l'exige le *Règlement sur le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce*, l'OPIC est représenté au sein du comité du CABAMC chargé d'administrer les exigences en matière de licences.

En juillet et août 2021, l'OPIC a mené une consultation publique officielle, dans la Partie I de la Gazette du Canada, au sujet d'une série de modifications aux *Règles sur les brevets* visant à simplifier le processus d'examen des brevets et à encourager les demandeurs à traiter plus efficacement leurs demandes, améliorant ainsi la durée d'instance globale en matière de brevets. Ces règles assurent également la conformité avec la nouvelle norme de l'OMPI relative aux listages de séquences, soit la norme ST.26, afin de satisfaire aux obligations du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Ces modifications réglementaires permettront de mieux harmoniser le cadre canadien des brevets aux normes internationales.

## Collaborer avec nos homologues internationaux

Le maintien et la promotion des relations bilatérales avec nos homologues internationaux sont l'une des grandes priorités pour l'OPIC. Grâce à de nombreuses ententes bilatérales et multilatérales, y compris des protocoles d'entente et des plans de travail, l'OPIC renforce le régime canadien de la PI, améliore la position du Canada dans le régime international et favorise la coopération entre le Canada et d'autres pays et organisations. À ce jour, l'OPIC est signataire de 19 protocoles d'entente avec d'autres pays et organisations. En 2021-2022, l'OPIC a signé de nouveaux protocoles d'ententes bilatérales avec le Bureau de la propriété intellectuelle de Singapour et l'Autorité éthiopienne de la propriété intellectuelle, et a signé un plan de travail avec l'Institut national de la propriété industrielle de France. L'OPIC a également renouvelé son protocole d'entente avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. L'OPIC est également en train de renouveler ou d'élaborer des protocoles d'entente bilatérales avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle, l'Institut national de la propriété industrielle de France, l'Institut mexicain de la propriété industrielle et l'Institut National de la Propriété Industrielle du Brésil.

Au fil des ans, l'OPIC a développé une solide relation de collaboration avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. En juin 2021, l'OPIC a eu des échanges fructueux concernant des sujets clés, notamment le soutien aux PME, les processus relatifs aux marques de commerce et la planification de la relance après la pandémie.

## Entente sur le programme pilote de l'Autoroute du traitement des demandes de brevet avec la France

En décembre 2021, l'OPIC a rencontré l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France à l'Ambassade de France, à Ottawa. Il s'agissait du premier événement international de l'OPIC à se tenir en personne depuis le début de la pandémie. L'OPIC et l'INPI ont signé un nouveau plan de travail bilatéral afin d'échanger des informations et de s'inspirer des pratiques exemplaires de chaque organisation, ainsi que d'établir une entente dans le cadre d'un programme pilote de l'Autoroute du traitement des demandes de brevet. Le programme pilote, qui a débuté le 1er février 2022, permet aux demandeurs d'accélérer l'examen de leurs demandes de brevet dans le pays partenaire.



---

Pascal Faure, directeur général de l'INPI et Konstantinos Georgaras, président de l'OPIC, qui signent une entente concernant l'Autoroute du traitement des demandes de brevet.

---

En juillet 2021, l'OPIC a assumé la présidence du Groupe de Vancouver, un effort en matière de collaboration entre les offices nationaux de la PI du Canada, de l'Australie et du Royaume-Uni. Un engagement continu entre les membres du Groupe de Vancouver permet à nos offices de la PI d'échanger des informations et des expériences au sujet de questions communes et de domaines pertinents pour la gestion d'un office national de la PI de taille moyenne et de déterminer des domaines potentiels de coopération. Ensemble, le Groupe de Vancouver a travaillé sur un certain nombre de projets relatifs à la qualité des brevets, à la recherche en matière de PI, aux finances, aux ressources humaines stratégiques, aux services centrés sur le client et à la transformation numérique. En février 2022, une autre réunion du Groupe de Vancouver a eu lieu, au cours de laquelle l'OPIC s'est engagé à échanger des informations et des expériences concernant ses arriérés de traitement en matière de marques de commerce, la création du CABAMC, ainsi que la prochaine stratégie d'affaires quinquennale de l'OPIC.

L'Assemblée générale de l'OMPI offre au Canada l'occasion de rencontrer d'autres États membres, de faire le point sur les progrès des projets menés par l'OMPI et de discuter des orientations futures en matière de politiques. En octobre 2021, la 62e série de réunions des Assemblées des États membres de l'OMPI s'est tenue dans un format hybride. En marge des assemblées générales, l'OPIC a tenu des réunions bilatérales avec ses principaux partenaires internationaux afin d'échanger des informations concernant les projets de coopération en cours, les derniers développements des offices de la PI et les interventions face à la COVID-19. La participation continue de l'OPIC sur la scène internationale a permis l'échange inestimable de connaissances et d'expérience avec les pairs et l'apprentissage de pratiques exemplaires, ce qui contribue au bon fonctionnement du régime mondial de la PI et à la prestation d'excellents services aux clients de l'OPIC et aux Canadiens.

En tant que membre du Groupe B+, l'OPIC a contribué à promouvoir et à faciliter les progrès sur des questions clés examinées à l'OMPI, notamment l'harmonisation internationale du droit matériel des brevets. Dans le cadre des discussions en cours au sein du groupe, l'Office des brevets du Japon a mené une étude internationale afin de mieux comprendre la dynamique entre la divulgation des innovations et le dépôt d'une demande de protection par brevet. L'OPIC a contribué à solliciter les commentaires des Canadiens au sujet de leurs expériences en matière de dépôt de demandes de brevet et de divulgations préalables au dépôt.

## Conversation des chefs des offices de la PI du G7

En novembre 2021, l'Intellectual Property Office du Royaume-Uni (UKIPO) a accueilli la Conversation des chefs des offices de la PI du G7, au cours de laquelle les chefs des offices de la PI et les experts en matière de PI concernés des pays du G7 se sont réunis pour discuter des liens entre la PI et la santé publique et échanger concernant les pratiques exemplaires en matière d'application de la loi et de technologies de l'avenir. Une déclaration commune soulignant les principes communs à l'égard de ces thèmes et la coopération du G7 à l'OMPI a été publiée à la suite de l'événement.



Photo reproduite avec l'autorisation de l'Office des brevets du Japon.

Rangée du haut, de gauche à droite :  
Mori Kiyoshi (Office des brevets du Japon),  
Tim Moss (UKIPO), Konstantinos Georgaras  
(OPIC)

Rangée du centre, de gauche à droite :  
Daren Tang (OMPI), Pascal Faure (INPI),  
Drew Hirshfeld (USPTO)

Rangée du bas, de gauche à droite :  
Cornelia Rudloff-Schäffer (Office allemand  
des brevets et des marques), Simona Marzetti  
(Italian Patent and Trademark Office),  
Shira Perlmutter (Bureau du droit d'auteur des  
États-Unis)

En novembre 2021, l'OPIC a participé à la réunion annuelle 2021 Virtual+ de l'International Trademarks Association. Ce fut l'occasion pour l'OPIC de s'informer au sujet des pratiques les plus récentes des offices des marques de commerce, de participer à un dialogue sur un éventail de thèmes d'intérêt à l'échelle internationale concernant la PI comme l'innovation et l'avenir de la PI et de renforcer les relations de l'OPIC avec la communauté internationale des marques de commerce. Le même mois, l'OPIC a participé en tant que panéliste à un événement de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) intitulé « Promoting the inclusion of women in intellectual property ». L'OPIC a fait part de ses pratiques exemplaires visant à promouvoir une plus grande utilisation du régime de la PI par les femmes et à recruter, maintenir et promouvoir les femmes dans les offices de la PI.

En décembre 2021, l'OPIC s'est entretenu avec l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) dans le cadre de leurs réunions administratives annuelles respectives. Les États membres de l'ARIPO et de l'OAPI représentent deux tiers des pays africains. Ces réunions constituaient une excellente occasion pour l'OPIC de remplir ses obligations en vertu de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et de réitérer sa volonté de collaborer avec la communauté internationale ainsi que de tirer parti de la PI en vue de relever des défis mondiaux. Lors de la 45e séance de la réunion du conseil d'administration de l'ARIPO, l'OPIC a fait une déclaration, reconnaissant l'adhésion de la République des Seychelles en tant qu'État membre. Une déclaration de l'OPIC saluant la nature coopérative de l'OAPI a également été incluse dans un magazine destiné aux participants sur place lors de la 61e séance du Conseil d'administration de l'OAPI.

## Maintenir le dialogue avec nos intervenants nationaux

Grâce à ses nombreuses relations de collaboration avec les principales associations canadiennes de la PI, les groupes d'entreprises et le milieu universitaire, l'OPIC est en mesure de tirer parti de diverses perspectives qui contribuent à éclairer les décisions et les priorités à venir et à améliorer les services offerts aux entreprises et aux innovateurs canadiens. En 2021-2022, l'OPIC s'est entretenu avec un certain nombre de partenaires et d'intervenants nationaux au moyen de consultations formelles et informelles, de réunions, de mobilisations bilatérales et d'événements. Ce dialogue continu permet à l'OPIC de prendre le pouls de l'écosystème de la PI et de s'assurer que le cadre canadien de la PI continue de promouvoir l'innovation et le développement économique.

Au cours de la dernière année de sa stratégie d'affaires quinquennale, l'OPIC avait le regard tourné vers l'avenir. En 2021-2022, l'OPIC a consulté les principaux intervenants nationaux afin d'obtenir leur point de vue au sujet des possibilités et défis en matière de PI au Canada et également en vue de leur demander de formuler des commentaires sur les grandes priorités qui devraient guider les activités de l'OPIC au cours des 5 prochaines années. Les intervenants ont soutenu l'orientation stratégique proposée par l'OPIC et étaient impatients d'approfondir leur collaboration avec l'OPIC alors que nous mettons en œuvre notre vision quinquennale.

En mai 2021, des dirigeants de l'OPIC se sont joints à plus de 55 membres de la section de la PI de l'Association du Barreau canadien pour leur 4e rencontre informelle annuelle conjointe afin de discuter des priorités et des progrès de l'OPIC. L'OPIC a mis en évidence les récentes statistiques et tendances nationales et mondiales relatives aux dépôts et a discuté des mesures à prendre pour moderniser et améliorer les activités afin d'assurer la prestation de services de PI de qualité en temps opportun.

## Atelier de l'OPIC et de l'OMPI destiné aux cadres supérieurs

Du 26 avril au 7 mai 2021, l'OPIC, en collaboration avec l'OMPI, a tenu virtuellement le 24e atelier annuel sur l'application des techniques de gestion dans la prestation de services en matière de PI pour les cadres supérieurs. Grâce à cet atelier, l'OPIC remplit ses obligations en vertu de l'ADPIC en fournissant une assistance technique aux hauts fonctionnaires des pays en développement et en soutenant le développement des capacités et les pratiques en matière de bonne gouvernance. Dans le cadre de l'atelier de cette année, de hauts fonctionnaires chargés de la PI de 8 pays des Caraïbes et d'Afrique se sont joints à nous de manière virtuelle pour en savoir davantage au sujet des outils et techniques opérationnels et de gestion de la PI de l'OPIC et pour faire part de leur expertise et leurs expériences. Afin d'accroître la mobilisation des participants, une composante de projet de recherche a été introduite dans l'atelier. Sous la direction d'un conseiller de l'OPIC, les participants ont mené un projet de recherche sur la gestion de la PI, ce qui leur a permis d'appliquer les connaissances acquises à une préoccupation de leurs offices de la PI respectifs.



Participants au 24e atelier annuel de l'OPIC et de l'OMPI destiné aux cadres supérieurs

En octobre 2021, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada (IPIC), l'OPIC a fourni aux membres de la communauté de la PI une mise à jour au sujet des dernières tendances, défis et possibilités en matière de PI auxquels l'organisation est confrontée alors qu'elle établit ses priorités pour les 5 prochaines années. L'OPIC a réitéré son engagement à travailler avec l'IPIC et les principaux intervenants dans la poursuite de ses objectifs stratégiques.

Le Comité de pratique en brevets et le Comité des pratiques en marques de commerce sont composés de professionnels de la PI de l'IPIC et de l'OPIC.

En 2021-2022, ces comités se sont réunis à quelques reprises afin de discuter des enjeux, élaborer des solutions et faire progresser les approches en matière de pratiques innovantes afin de soutenir des pratiques solides relatives aux brevets et aux marques de commerce et la prestation de droits de PI de qualité en temps opportun.

## Devenir une organisation davantage axée sur les données

Les données – et leur diffusion – font partie intégrante de l'innovation. Engagé à devenir une organisation davantage axée sur les données, l'OPIC a continué d'améliorer sa gouvernance et sa gestion des données. Cette surveillance supplémentaire permettra à l'OPIC, aux innovateurs, aux entreprises et aux décideurs d'avoir accès à des données sûres, de qualité et opportunes afin de venir appuyer la prise de décision.

La prévision de l'activité de PI est essentielle en vue d'une planification organisationnelle efficace. Elle permet une répartition stratégique des ressources humaines et financières et la prestation du meilleur service possible pour nos clients. La pandémie et l'instabilité engendrée par le contexte économique actuel ont créé le besoin d'analyses et de rapports prévisionnels plus fréquents et détaillés. En conséquence, l'OPIC a créé le Bulletin des prévisions en matière de PI, une publication interne qui résume les conditions économiques actuelles ayant une incidence sur l'activité de PI à l'OPIC, les prévisions en matière de dépôts de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels, l'utilisation à venir du Traité de coopération en matière de brevets, du système d'enregistrement de Madrid et du système d'enregistrement de La Haye, et les sources de revenus prévues. Au fur et à mesure que les conditions économiques nationales et internationales continuent d'évoluer, l'OPIC adapte continuellement ses modèles de prévisions économétriques afin de s'assurer que sa planification organisationnelle s'appuie sur les données les plus récentes.

En octobre 2021, l'OPIC a organisé son 2e atelier annuel sur les données et la recherche en PI, un forum interne visant à échanger les connaissances et à favoriser les discussions sur la recherche, les politiques, les données et les questions opérationnelles en matière de PI au sein d'ISDE. Les enseignements tirés de cet événement ont permis d'organiser avec succès la 5e conférence annuelle sur la recherche et les données de PI en mars 2022. Cette conférence annuelle, organisée par l'OPIC en collaboration avec le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, vise à diffuser des recherches de pointe au sujet de la PI auprès d'un public international composé d'intervenants de la PI, de chercheurs en économie et de spécialistes des politiques. Cette année, la conférence était axée sur les thèmes de la diversité et de l'inclusion dans l'écosystème de la PI, des leçons tirées de la pandémie de COVID-19, des mesures de la PI, des technologies propres, ainsi que des données et de la gouvernance des plateformes numériques. Parallèlement à la conférence, l'OPIC a organisé sa deuxième Journée des données, un événement annuel d'une demi-journée qui a permis aux chercheurs et aux spécialistes en matière de données d'échanger sur la question des données et des techniques analytiques qui sous-tendent leurs recherches.



# Breveter pour lutter contre les pandémies

Les rapports d'analyse de la PI de l'OPIC visent à offrir aux innovateurs et aux entreprises du Canada les renseignements nécessaires sur la PI pour les aider à cerner les domaines d'innovation et de croissance et à se positionner pour mieux affronter la concurrence sur le marché mondial. En février 2022, l'OPIC, en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), a publié le rapport d'analyse de la PI intitulé « Breveter pour lutter contre les pandémies : l'expérience du Canada ». Ce rapport met en évidence les inventions brevetées au Canada entre 1999 et 2018, en mettant l'accent sur 3 domaines de recherche qui s'alignent sur le Programme Défi en réponse à la pandémie du CNRC. Ces domaines sont le développement de thérapies et de vaccins, la détection et le diagnostic rapides, et la santé numérique.

## Principales conclusions du rapport

- À l'échelle mondiale, les inventions brevetées dans le secteur des technologies d'atténuation des pandémies ont augmenté, en moyenne, de 17 % par an entre 1999 et 2018.
- Le Canada s'est classé au huitième rang mondial pour le nombre d'inventions brevetées attribuées à des institutions canadiennes et représentait un peu plus de 2 % des inventions brevetées par les institutions dans le monde entier.
- Au total, 178 inventions brevetées, attribuées à 85 institutions canadiennes, concernaient des technologies qui pourraient contribuer à la lutte contre la COVID-19; parmi ces inventions, près de 75 % étaient liées au développement de thérapies et de vaccins, ce qui montre une certaine spécialisation des institutions canadiennes dans ce domaine.
- Le développement de thérapies et de vaccins a connu une forte augmentation au cours des 5 années qui ont suivi l'épidémie de SRAS de 2002, ce qui suggère que les innovateurs réagissent directement et rapidement en brevetant des innovations selon les besoins.

# Accorder des droits de PI de qualité en temps opportun



La prestation de droits de PI de qualité en temps opportun est essentielle à la concurrence et au bon fonctionnement du marché, car elle offre aux innovateurs et aux entreprises la protection et la certitude dont ils ont besoin pour investir dans leurs idées. Le rythme de l'innovation s'accélère et le rôle de l'OPIC est crucial, car il permet d'inspirer confiance en accordant dans les délais prévus des droits de PI de qualité sur lesquels les clients peuvent compter.

## Mettre l'accent sur la transparence et la responsabilité

En juin 2017, les processus liés aux brevets de l'OPIC ont obtenu la certification 9001:2015 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Depuis lors, l'OPIC a conservé sa certification ISO, après avoir réussi des vérifications externes de suivi en mars 2020 et en mars 2022. L'OPIC s'engage à s'améliorer constamment et à fournir des produits et services qui répondent ou dépassent les attentes des clients.

L'OPIC est responsable du niveau de service qu'il fournit, en publiant sur son site Web les principales mesures de qualité et les normes de service. Un tableau de bord de la qualité des brevets présente des statistiques qui correspondent aux 3 objectifs de qualité de l'organisation : qualité, délais raisonnables et efficacité. En 2021-2022, l'OPIC a amélioré le tableau de bord de la qualité des brevets, en clarifiant les mesures existantes à la suite des commentaires des clients et en ajoutant une mesure relative à la qualité des demandes se rendant à l'acceptation. De plus, l'OPIC publie désormais les dates des demandes de marques de commerce au premier examen dans la Base de données sur les marques de commerce canadiennes.

Les normes de service à la clientèle de l'OPIC reflètent le niveau de service auquel les clients peuvent s'attendre lorsqu'ils demandent un service pour lequel des frais sont payés. Le 1er avril 2021, la politique de remise d'ISDE est entrée en vigueur, exigeant que l'OPIC remette, sous certaines conditions, une portion des frais payés lorsqu'il est déterminé qu'une norme de service n'a pas été respectée et qu'une remise est justifiée. Cet engagement à respecter les normes de service accroît la prévisibilité pour les clients et constitue un autre exemple de la responsabilité de l'OPIC dans la prestation de services de PI dans les délais prévus.

Le Recueil des pratiques du Bureau des brevets est un guide destiné aux examinateurs de brevets, aux demandeurs, aux agents et au public au sujet des procédures opérationnelles et des pratiques d'examen du Bureau des brevets du Canada en vertu de la *Loi sur les brevets* et des *Règles sur les brevets*. De décembre 2021 à février 2022, l'OPIC a entrepris des consultations publiques au sujet des changements proposés au recueil, concernant principalement l'intégration des orientations de l'énoncé de pratique sur les objets brevetables en vertu de la *Loi sur les brevets*. Ces consultations ont permis de s'assurer de la clarté des informations présentées dans le recueil et de sa conformité avec la *Loi sur les brevets*, les *Règles sur les brevets* et la jurisprudence actuelle.

## Efficacité opérationnelle

### Brevets

En 2021-2022, l'OPIC a reçu 39 709 demandes de brevet et a accordé 19 525 nouveaux brevets (par rapport à 22 451 nouveaux brevets accordés en 2020-2021). Le délai de traitement moyen – le temps entre la requête d'examen d'un client et l'octroi d'un brevet – était de 30,8 mois, moins qu'en 2020-2021 (31,1 mois). Afin d'améliorer les délais d'exécution et de réduire le nombre de dossiers en attente, l'OPIC a recruté 31 nouveaux examinateurs de brevets et a continué à promouvoir l'utilisation du service d'entrevue concernant l'examen de brevets. Ce service permet aux clients de discuter d'une demande de brevet directement avec l'examineur et d'obtenir des suggestions ou des conseils sur la manière de corriger un défaut cerné, réduisant ainsi le risque d'impasse et le délai d'acceptation.

La Commission d'appel des brevets (CAB) fournit un examen indépendant des demandes de brevets refusées. En 2021-2022, la CAB a reçu 36 demandes pour des brevets refusés, contre 52 en 2020-2021. En moyenne, le délai de traitement pour rendre une décision sur un appel était de 29,1 mois, comparativement à 25,4 mois l'année précédente. Pour réduire les délais de traitement des appels en matière de brevets, l'OPIC a mis sur pied un projet pilote en 2020 où certaines demandes de brevets refusées dans le domaine électrique ont été examinées par un seul membre de la CAB au lieu de 3. En janvier 2022, la portée du projet pilote a été élargie afin de réduire l'inventaire des demandes refusées.

### **Marques de commerce**

Depuis l'adhésion du Canada à 3 traités internationaux sur les marques de commerce en juin 2019, l'OPIC a vu une hausse régulière des demandes de marques de commerce. En 2021-2022, l'OPIC a reçu 79 808 demandes de marques de commerce, notamment 24 713 demandes dans le cadre du Protocole. Il s'agit d'une hausse de 5 % du nombre total de demandes produites au cours de l'année précédente. L'OPIC a enregistré 27 265 marques de commerce, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente. Les délais de traitement moyens pour les clients sont restés élevés (une moyenne de 35,7 mois entre le dépôt et l'enregistrement en 2021-2022, par rapport à 34,2 mois l'année précédente).

La Commission des oppositions des marques de commerce (COMC) examine les cas où une personne s'oppose à l'enregistrement d'une marque de commerce ou demande la radiation d'un enregistrement. En 2021-2022, la COMC a augmenté le nombre d'audiences tenues de 10 % et le nombre de décisions de plus de 64 %. En 2021-2022, le délai de traitement moyen pour programmer une audience était de 21,5 mois. Le délai moyen d'exécution des décisions d'audience était de 3 mois après l'audience et de 14 mois pour les décisions sans audience. Dans le but d'améliorer le délai d'exécution des décisions, l'OPIC a lancé un projet pilote ad hoc pour les agents décisionnaires. Dans le cadre de ce projet, l'OPIC a accueilli quelques anciens agents de marques de commerce pour occuper des postes à temps partiel. Cette capacité supplémentaire a entraîné une augmentation du nombre de décisions rendues, une diminution du temps d'attente et une réduction de 30 % du nombre de dossiers en attente d'une décision.

## **La voie du redressement**

Afin d'atténuer l'augmentation du nombre de demandes de marques de commerce et les longs délais d'exécution, l'OPIC a lancé un plan de redressement qui permettra d'accroître la production et la productivité et de réduire les inventaires. En 2021-2022, l'OPIC a renforcé sa capacité en recrutant 49 examinateurs de marques de commerce. La liste des produits et services préapprouvés figurant dans le Manuel des produits et des services a été étendue à 109 437 entrées, ce qui permet à davantage de demandeurs d'utiliser cet outil afin d'accélérer l'examen. En mars 2022, un projet pilote a été lancé qui a introduit l'utilisation d'une analyse automatisée pour l'évaluation préalable des produits, des services et de la classification de Nice pour les demandes de marques de commerce nationales en instance.

Dans l'ensemble, ces mesures et d'autres initiatives de redressement permettent de réduire l'arriéré de dossiers en attente d'une action, de réduire les retards à tous les stades du processus d'enregistrement des marques de commerce et de ramener le temps de traitement total de l'OPIC pour les enregistrements de marques de commerce à des niveaux comparables à l'échelle internationale.

Des répercussions positives et mesurables concernant ces initiatives ont déjà été observées. D'avril 2021 à mars 2022, l'OPIC a examiné 82 % de dossiers de marques de commerce de plus par rapport à la période précédente.

### **Dessins industriels**

Les dépôts de dessins industriels à l'OPIC ont connu une augmentation constante d'une année à l'autre. Cette tendance a été amplifiée par l'adhésion du Canada à l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, en octobre 2018. En 2021-2022, l'OPIC a reçu 9 067 demandes de dessins industriels, notamment 3 364 demandes dans le cadre de l'Arrangement de La Haye. Il s'agit d'une augmentation de 11 % par rapport au nombre total de demandes de l'année précédente. Le délai de traitement moyen entre le dépôt et l'enregistrement a augmenté à 16,4 mois, comparativement à 13,6 mois en 2020-2021.

# Augmenter l'éducation et la sensibilisation à la PI

Les services d'éducation et de sensibilisation à la PI de l'OPIC sont un élément clé de la Stratégie en matière de PI du Canada. En 2021-2022, l'OPIC a fourni des services d'éducation et de sensibilisation à la PI pour aider les entreprises, les entrepreneurs, les créateurs et les innovateurs canadiens, ainsi que les groupes sous-représentés comme les femmes et les peuples autochtones, à tenir compte de la PI et à reconnaître son importance pour la croissance des entreprises.



## Voix de la PI canadienne

En octobre 2021, l'OPIC a lancé « Voix de la PI canadienne », une série de balados où l'on discute de conseils, d'astuces et d'enjeux à propos de l'utilisation des marques de commerce, des brevets, des dessins industriels, des droits d'auteur et des secrets commerciaux. Des professionnels de la PI et des intervenants du Canada et d'ailleurs expliquent aux auditeurs des problèmes concrets – et apportent des solutions concrètes. En 2021-2022, l'OPIC a publié 14 épisodes sur des sujets tels que la PI dans l'industrie du cannabis, le droit d'auteur dans les médias sociaux, le piratage, les agents de la PI et la protection de la PI dans les jeux vidéo.

## Se tourner vers des approches numériques

En 2021-2022, l'OPIC a continué à adapter ses services d'éducation et de sensibilisation à la PI vers des approches numériques. L'OPIC a élaboré de nouveaux outils et ressources numériques de sensibilisation et d'éducation en matière de PI pour aider les entreprises et les entrepreneurs canadiens à tirer pleinement parti de la valeur de leur PI en utilisant de façon stratégique lorsqu'ils prennent de l'expansion. L'OPIC a également élargi son offre en proposant de nouveaux modules d'apprentissage en ligne, des fiches de renseignements, des vidéos préenregistrées et une série de balados.

Tout au long de l'année, l'OPIC a organisé un certain nombre de webinaires sur des sujets variés. S'harmonisant avec le thème de la Journée mondiale de la PI de 2021, « PI et PME : Commercialisez vos idées », l'OPIC, en collaboration avec l'IPIC, a lancé un webinaire préenregistré sur la commercialisation de la PI, mettant en évidence certaines des compétences clés et les étapes à suivre pour commercialiser des idées au moyen de partenariats, de licences ou de la vente de droits de PI.

Dans le cadre de la Semaine de l'innovation canadienne, l'OPIC a organisé un webinaire sur l'importance de l'innovation dans la PI. Les participants en ont appris davantage sur les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration de leur stratégie de PI, afin de les aider à tirer profit de leur PI, à protéger leurs innovations ou à faire des affaires à l'étranger. En juin 2021, des membres de la Commission d'appel des brevets ont participé à un webinaire de l'IPIC pour faire part de leurs idées sur la meilleure façon de représenter les intérêts des clients devant la Commission. De même, en février 2022, la Commission des oppositions des marques de commerce a organisé un webinaire en vue de faire part des pratiques exemplaires lors des procédures d'opposition concernant les demandes relevant du Protocole de Madrid.

En 2021-2022, l'OPIC a publié un nouveau module d'apprentissage en ligne, intitulé « Planifiez votre réussite – Élaborez une stratégie de PI », qui enseigne aux participants comment gérer efficacement les actifs de PI et élaborer une stratégie de PI en vue d'atteindre leurs objectifs commerciaux et d'obtenir un avantage concurrentiel. Ce module d'apprentissage en ligne est destiné aux PME qui souhaitent apprendre les principes fondamentaux d'une stratégie de PI, qui ont enregistré ou demandé des droits de PI ou qui cherchent à exporter leurs produits ou services vers des marchés étrangers.

S'appuyant sur le contenu disponible sur son site Web, l'OPIC a publié une nouvelle page Web sur les ressources canadiennes sur la PI pour les petites entreprises. La page comprend une liste de ressources pour aider les petites entreprises à protéger et à commercialiser leur PI. De plus, une nouvelle fiche de renseignements sur les logiciels et la PI et 3 nouvelles feuilles de route de la PI, sur les procédures d'opposition à une indication géographique, de radiation d'une marque de commerce et d'opposition à une marque de commerce, ont été ajoutées à la Trousse d'outils sur la PI de l'OPIC.



## Unir nos efforts pour aider les entreprises

Alors que nous continuons à opérer dans le contexte de la pandémie, l'OPIC s'est efforcé d'étendre sa portée de manière virtuelle en renforçant ses réseaux et ses partenariats régionaux et nationaux établis. En cours de route, de nouveaux partenariats ont été élaborés avec des associations et des entreprises dans des secteurs stratégiques et innovants, y compris des groupes sous-représentés.

La PI est un outil d'affaires crucial, quel que soit le stade de développement d'une entreprise. Pour aider les PME canadiennes à mieux comprendre l'utilisation efficace de la PI, les principales organisations en matière de PI au Canada se sont associées pour créer le Village de la PI, une collaboration entre l'OPIC et la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada, le Service des délégués commerciaux d'Affaires mondiales Canada, l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada (IPIC), le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Ce projet s'appuie sur les partenariats existants afin de constituer un groupe de travail où sont partagés des pratiques exemplaires, des renseignements pratiques ainsi que des questions et réponses. Le premier produit du Village de la PI a été une série de 5 webinaires intitulés « Parlons PI », qui portaient sur le cycle de vie type de la PI (création, officialisation, application), le soutien gouvernemental (financement et aide) ainsi que les principaux facteurs à considérer pour faire des affaires à l'étranger.

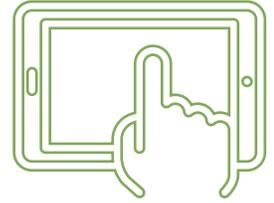
L'OPIC a coorganisé un événement virtuel en collaboration avec le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, l'IPIC et ISDE. L'activité, intitulée « Entreprise autochtone et propriété intellectuelle : assurer la compétitivité et la croissance continues de l'économie autochtone », a réuni plus de 70 participants. L'activité a donné lieu à une discussion avec des entrepreneurs autochtones prospères, qui ont raconté comment ils ont tiré parti de leur PI pour assurer la croissance de leur entreprise.

En mai 2021, l'OPIC s'est associé à l'OMPI pour coorganiser la série canadienne de webinaires itinérants sur les services et projets de l'OMPI, auxquels ont assisté des centaines de participants du monde entier. L'événement comprenait une série de courts webinaires interactifs avec des experts de l'OMPI et de l'OPIC, ainsi que des professionnels canadiens de la PI, qui ont présenté des exposés instructifs sur la protection de la PI au moyen du régime international de la PI et d'autres initiatives de l'OMPI. En tant que première série de webinaires itinérants conçus pour un contexte national, les sujets abordés étaient axés sur le paysage de la PI au Canada et un aperçu des services de l'OMPI offerts aux entreprises canadiennes.

L'OPIC a continué à collaborer étroitement avec ses partenaires existants afin de mieux outiller les innovateurs pour qu'ils puissent tirer parti de leurs portefeuilles de PI. Nous avons fourni un certain nombre de présentations et de séances de formation à nos partenaires nationaux comme le PARI CNRC, Exportation et développement Canada, Accélérateurs technologiques canadiens d'Affaires mondiales Canada et l'Institut canadien du service extérieur. L'OPIC a également renouvelé son protocole d'entente avec le PARI CNRC et officialisé un nouveau partenariat avec le Centre d'innovation de l'Ontario.

En 2021-2022, l'OPIC a continué d'être au cœur de la conversation sur la PI et l'innovation au Canada. L'OPIC a participé à un certain nombre de conférences virtuelles, notamment l'événement Smart Energy Event et le Forum International sur la Propriété Intellectuelle – Québec. L'OPIC a également organisé diverses présentations avec des organisations régionales, notamment Innovation Î.-P.-É., Investir Ottawa, MT Lab, l'École des entrepreneurs du Québec, Communitech, TechAlliance, l'Office of Small and Medium Enterprises in the Prairies Region, Women Entrepreneurs of Saskatchewan, le Greater Vancouver Board of Trade et les chambres de commerce d'un océan à l'autre. De plus, les conseillers en PI de l'OPIC de tout le pays ont rencontré de manière virtuelle plus de 676 entrepreneurs et innovateurs pour répondre à leurs questions concernant la PI et leur fournir des ressources adaptées en matière de PI.

# Offrir une expérience de service moderne



L'OPIC vise à offrir une expérience de service fluide et axée sur le client, qui est numérique et qui permet d'accorder des droits de PI de haute qualité en temps opportun. L'OPIC a établi un programme ambitieux de transformation des services en vue d'atteindre cet objectif. Tout au long de ce parcours, l'OPIC met les clients au centre de la conception des services et les fait participer à chaque étape de l'expérience de service.

## Placer les clients au cœur de l'amélioration de la prestation des services

Pour offrir une expérience de service exceptionnelle, il faut bien comprendre nos clients, leurs particularités et les points de contact souhaités. En 2021-2022, l'OPIC a mené un exercice afin d'harmoniser tous les renseignements recueillis au fil des ans sur les comportements et attentes des clients et a établi un ensemble de profils de clients faisant autorité pour guider le développement de produits et de services qui répondent aux besoins ciblés des différents groupes de clients.

Afin de mobiliser, outiller et responsabiliser les employés à fournir un excellent service, l'OPIC intègre désormais les principes d'excellence du service dans chacun de ses modules de formation existants. Le programme est personnalisé pour répondre aux besoins, produits et services particuliers de chaque secteur d'activité. L'OPIC complète également ses formations d'accueil et opérationnelles par des outils d'apprentissage pertinents et pratiques, utilisant l'apprentissage continu comme un levier stratégique afin de soutenir sa culture de l'excellence du service.

## Créer une expérience numérique sans accroc

Dans l'écosystème mondial actuel de la PI, les services de l'OPIC doivent être à la hauteur de ceux des autres principaux offices de PI. Les clients s'attendent à des services numériques qui sont pratiques, faciles à utiliser et sur demande.

## Stratégie de service de l'OPIC

La stratégie de service de l'OPIC établit la façon dont nous concevons, fournissons et améliorons continuellement nos services afin d'offrir une expérience de service à la clientèle intégrée.

En 2021-2022, l'OPIC a révisé sa stratégie de service afin de l'harmoniser avec sa Stratégie d'affaires 2022-2027 et avec la Politique sur les services et le numérique du gouvernement du Canada. La stratégie de service de l'OPIC est ancrée dans 4 objectifs clés :

1. Continuer à favoriser une culture d'excellence du service.
2. Concevoir un parcours de PI optimal qui répond aux besoins des clients.
3. Offrir continuellement des améliorations aux services numériques dont les clients ont le plus besoin.
4. Gérer les données et l'information de PI comme des actifs et toujours donner suite à la rétroaction.

En avril 2021, l'OPIC a lancé un système d'octroi électronique et est devenu l'un des premiers offices de PI au monde à délivrer des brevets entièrement électroniques. Les clients qui se sont vu accorder un brevet canadien peuvent désormais télécharger leurs documents en format numérique à partir d'un répertoire sécurisé, plutôt que de recevoir une copie papier. Le nouveau processus de délivrance électronique produit 2 documents en PDF. L'un est constitué du brevet, scellé avec une signature numérique, et l'autre comprend la page de couverture, la description, les revendications et les dessins.

Les effets positifs sur l'environnement de la délivrance des brevets par voie électronique ne peuvent être surestimés, l'OPIC ayant imprimé environ un million de pages de moins au cours de la première année du projet.

Pour faire avancer notre vision d'un office de la PI sans papier, l'OPIC a achevé en mars 2022 la numérisation de ses demandes de brevet archivées sur papier et des documents connexes, dont certains remontent à 1940.

Ce projet, qui s'est déroulé sur plusieurs années, a permis de mettre en ligne plus de 187 000 dossiers sur la Base de données sur les brevets canadiens, garantissant ainsi l'intégrité et l'accessibilité des documents historiques en matière de PI et permettant une fonction de recherche plus efficace.

Les demandes d'entrées en phase nationale (DEPN) du PCT représentent environ 80 % de toutes les demandes de brevet reçues par l'OPIC. En novembre 2021, l'OPIC a lancé une nouvelle solution interactive de DEPN en ligne qui permet aux clients de sauvegarder des ébauches pour plusieurs demandes de brevet, qui peuvent être finalisées et soumises ultérieurement. Une fois la demande soumise et payée, les clients reçoivent instantanément une date d'entrée en phase nationale et un numéro de demande canadienne. Entre août 2021 et mars 2022, la solution en ligne de DEPN a été utilisée par plus de 90 entreprises et agents de brevets individuels demandant l'entrée en phase nationale pour plus de 4 400 demandes.

Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada est une plateforme de livraison numérique avec un chiffrement de qualité bancaire qui facilite l'envoi et la réception de messages et de documents confidentiels avec un ou plusieurs destinataires. En 2021-2022, l'OPIC a adopté Connexion postel<sup>MC</sup> pour les demandes internationales de brevet, permettant aux clients de récupérer par voie électronique la correspondance internationale sortante concernant le PCT.

L'OPIC a également commencé à classer toutes les nouvelles demandes internationales de brevet selon les symboles de la Classification coopérative des brevets (CPC), en plus de ceux de la Classification internationale des brevets (CIB), qui demeure le système de classification internationale reconnu par l'OMPI. Élaboré dans le cadre d'un partenariat entre l'Office européen des brevets et l'USPTO, la CPC a été conçue pour être plus détaillée que la CIB et pour permettre une recherche plus rapide et plus précise des brevets et de l'art antérieur. La CPC a été adoptée par plus de 45 offices de brevets en tant qu'outil de recherche et de classement.

Le 6 janvier 2022, l'OPIC a lancé la nouvelle plateforme des services numériques des marques de commerce, en mettant en place un certain nombre de transactions en libre-service, telles qu'un changement de nom, d'adresse ou de propriété et des ententes en matière de sécurité et de licence. L'automatisation de ces transactions offre non seulement aux clients une plus grande souplesse dans la manière dont ils interagissent avec l'OPIC, mais accroît également l'efficacité opérationnelle en réduisant le nombre de transactions qui nécessitaient auparavant une intervention manuelle du personnel de l'OPIC. En date du 31 mars 2022, l'OPIC avait reçu plus de 7 905 transactions au moyen de la nouvelle plateforme des services numériques des marques de commerce, dont 86 % ont été traitées automatiquement.

En mars 2022, l'OPIC a adopté la plateforme d'ouverture de session unique du gouvernement du Canada pour tous ses services numériques. Les clients peuvent désormais accéder aux services numériques de l'OPIC en utilisant leur CléGC ou leurs identifiants de services bancaires canadiens en ligne (Vérifiez.Moi), comme ils le font pour de nombreux autres services numériques du gouvernement du Canada. En outre, un processus de vérification en deux étapes a été mis en place comme mesure de sécurité renforcée. En plus de faciliter l'utilisation des services numériques de l'OPIC, cette nouvelle plateforme d'authentification et le processus de vérification en deux étapes rendent également les services de l'OPIC plus sûrs, contribuant ainsi à renforcer la confiance des clients lorsqu'ils font affaire avec l'OPIC en ligne.

Au début de la pandémie, la COMC a commencé à utiliser la vidéoconférence pour mener ses audiences, y compris celles nécessitant une traduction simultanée. Cette approche permet non seulement d'économiser du temps et de l'argent pour les clients, mais aussi de réaliser des gains d'efficacité pour l'OPIC et ses clients qui contribueront à une prestation de services plus rapide. À la lumière de ce succès, la COMC a modifié ses avis de pratique pour officialiser la vidéoconférence comme méthode par défaut pour la conduite des audiences. En outre, les participants ont accès, sur demande, au sous-titrage et à l'interprétation en langue des signes lors des audiences virtuelles.

# Une organisation souple et très performante



Afin de fournir un excellent service, l'OPIC doit demeurer souple et doit s'adapter à une demande croissante pour des droits de PI, à la complexité grandissante des technologies et aux attentes en constante évolution des clients. Bien que la transformation des processus et des technologies soit un outil important pour atteindre nos objectifs, le personnel dévoué et la saine gestion financière de l'OPIC resteront les fondements de notre réussite.

## Développer une main-d'œuvre solide et qualifiée

Dans le cadre de son plan de redressement pour les marques de commerce, l'OPIC a accueilli sa plus grande cohorte à ce jour, avec 49 nouveaux examinateurs de marques de commerce. Après une formation intensive en classe de 10 semaines et une période d'encadrement de 3 mois, ces nouveaux examinateurs de marques de commerce contribueront à une diminution graduelle, mais constante de notre arriéré de dossiers de marques de commerce et à un retour éventuel à des délais de traitement optimaux. L'OPIC a également recruté 5 nouveaux examinateurs de dessins industriels et 31 nouveaux examinateurs de brevets dans les disciplines suivantes : biotechnologie, chimie organique, électricité et mécanique. Grâce au Programme fédéral d'expérience de travail étudiant et au Programme postsecondaire d'enseignement coopératif / de stages, l'OPIC a embauché 80 étudiants et leur a offert des expériences de travail enrichissantes. Ces nouveaux membres du personnel, recrutés d'un bout à l'autre du Canada, apportent à l'OPIC les diverses compétences et perspectives requises pour créer une main-d'œuvre solide et qualifiée qui nous permettra d'affronter l'avenir avec confiance.

## Au-delà de la sensibilisation à l'égard de la santé mentale

La pandémie de COVID-19 a entraîné des perturbations et des défis sans précédent, soulignant l'importance du bien-être et de la santé mentale. L'OPIC s'engage à contribuer au bien-être et à la santé mentale de son personnel et s'efforce de lui fournir les outils, les ressources et les conditions de travail nécessaires afin

de les promouvoir. En 2021-2022, l'OPIC a lancé un projet intitulé « Au-delà de la sensibilisation – Les 13 facteurs de risque psychosociaux en milieu de travail ». Les objectifs de ce projet sont de sensibiliser le personnel aux facteurs de risque psychosociaux en milieu de travail, d'obtenir son point de vue au sujet du bien-être et des questions de santé mentale en milieu de travail et d'influencer la culture de l'OPIC de manière positive et significative. Plus de 300 membres du personnel de l'OPIC ont participé à des séances de sensibilisation sur des facteurs de risque psychologiques en milieu de travail. Grâce à une série d'ateliers spécialisés, l'OPIC a également identifié les facteurs de risque psychologiques les plus préoccupants pour son personnel et a établi un plan d'action adapté aux besoins de chaque direction générale. Tout au long de l'année, l'OPIC a souligné l'importance du bien-être et de la santé mentale par des communications sur une base régulière et le partage de ressources, de conseils et d'outils avec son personnel.

## Reconnaître la diversité comme notre plus grande force

Plus qu'une question de respect et d'égalité, la diversité en milieu de travail permet de faire valoir des perspectives différentes, favorise l'innovation et, ultimement, nous permet d'offrir de meilleurs services à la population canadienne. L'OPIC s'efforce activement d'accroître la diversité dans les rangs de nos dirigeants en éliminant les obstacles dans les pratiques de recrutement, de perfectionnement et de promotion, et en favorisant une culture du travail exempte de racisme et de discrimination.

En 2021-2022, l'OPIC a promu et participé à un certain nombre d'activités de sensibilisation qui célébraient notre diversité. En juin 2021, l'OPIC a reconnu et célébré les peuples autochtones à l'occasion du Mois

national de l'histoire autochtone et de la Journée nationale des peuples autochtones. La première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du Canada, le 30 septembre 2021, a donné l'occasion au personnel de l'OPIC de reconnaître les séquelles laissées par les pensionnats et de commémorer les événements qui s'y sont produits. En août 2021, la Semaine de la Fierté nous a permis de constater le chemin parcouru pour respecter et célébrer la véritable diversité et la beauté des communautés 2ELGBTQI+, ainsi que le travail qu'il reste à accomplir. Dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs en février, l'OPIC a accueilli 2 conférenciers qui ont offert une présentation qui portait à réfléchir sur l'expérience des employés noirs au gouvernement. En mars 2022, afin de souligner la Journée internationale des femmes, des femmes de l'OPIC ont eu l'occasion de communiquer des histoires sur la façon dont elles font tomber les préjugés et défendent la diversité en milieu de travail, encourageant ainsi notre personnel à défier les préjugés et à provoquer des changements.

Nous vivons dans une nation qui valorise la diversité linguistique. Pour reconnaître les 2 langues officielles et le riche patrimoine linguistique du Canada, l'OPIC a célébré la Journée de la dualité linguistique, le 9 septembre 2021. En mars 2022, l'OPIC a participé à un certain nombre d'activités, dont les Rendez-vous de la Francophonie, qui célèbrent la langue française et ses nombreuses expressions. Pour aider à approfondir leurs acquis en langue seconde, l'OPIC a encouragé son personnel à participer à son Programme de perfectionnement en langues officielles et à son Programme de mentorat linguistique informel, en plus de partager un certain nombre d'applications, d'outils et de ressources en ligne.

L'OPIC s'engage à garantir un environnement accessible à tous son effectif et ses clients. En 2021-2022, le personnel de l'OPIC a suivi un cours sur l'accessibilité qui lui a permis d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour s'assurer que nos produits, services, programmes et environnement sont accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap.

En février 2022, l'OPIC a organisé un forum avec ses gestionnaires sur le thème « Respect, diversité et inclusion : le changement commence par le cœur! ». Au cours de cette activité virtuelle, les conférenciers ont aidé les gestionnaires de l'OPIC à comprendre les ondes de choc des micro-agressions et ont fait part de leurs idées au sujet de la manière de devenir des leaders plus inclusifs. Les membres du personnel de l'OPIC ont également reçu une formation sur le harcèlement et la prévention de la violence en milieu de travail, pour apprendre à reconnaître, signaler

et contrer le harcèlement et la violence dans notre environnement de travail.

## Se préparer à notre nouvelle normalité

Au début de la pandémie, en mars 2020, la majorité du personnel de l'OPIC est passée au travail à distance. En quelques jours, le personnel de l'OPIC s'est adapté à un nouvel environnement, de nouveaux outils et de nouvelles façons de travailler, et a continué à fournir aux clients des services de PI sans interruption. La pandémie a imposé un changement de culture en milieu de travail qui aurait normalement pris des années à se réaliser et a souligné l'importance de faire preuve de souplesse pour réussir en tant qu'organisation. Avec l'assouplissement des restrictions, l'OPIC, en collaboration avec ISDE, a commencé à préparer le « milieu de travail de demain », en lançant un plan pour un mode de travail hybride qui sera souple, moderne, sain et inclusif. L'OPIC accorde depuis longtemps de l'importance à la conciliation travail et vie personnelle et favorise le télétravail et les autres régimes de travail non traditionnels lorsque les exigences opérationnelles le permettent. Notre nouveau modèle de travail offrira une plus grande capacité de télétravail et permettra de concilier les préférences des employés et les besoins opérationnels. Nos employés bénéficieront des outils nécessaires et d'un aménagement du lieu de travail qui favorisera un environnement sain, collaboratif et connecté.

## Maintenir une bonne gestion financière

En tant qu'organisme de service spécial du gouvernement du Canada, l'OPIC finance entièrement ses activités à partir des revenus provenant de ses clients. L'OPIC tient à l'excellence en matière de gestion et à une saine gestion financière. En 2021-2022, l'OPIC a fait l'objet d'une vérification financière annuelle qui a donné lieu à une opinion sans réserve pour la 27<sup>e</sup> année consécutive. N'ayant pas augmenté ses frais depuis 2004, l'OPIC a entrepris une révision de sa structure des frais et mené une consultation publique sur l'augmentation proposée des frais, afin de mieux comprendre ses répercussions sur les clients, les entreprises canadiennes, les agents de PI, ainsi que les intervenants nationaux et internationaux. Le rajustement des frais assurera la pérennité de l'OPIC et permettra à l'organisation de continuer à servir ses clients avec excellence et efficacité.

# Prochaines étapes

2021-2022 était la dernière année de la Stratégie d'affaires quinquennale 2017-2022 de l'OPIC. Alors que nous continuons de fonctionner dans un environnement de PI en évolution et que nous planifions notre nouvelle normalité à la suite de la pandémie, l'OPIC a établi les priorités qui nous aideront à nous orienter dans le présent, qui nous guideront au cours des 5 prochaines années et qui nous propulseront dans l'avenir.

L'OPIC continuera d'assurer des droits et des services de PI de qualité en temps opportun en rendant des décisions cohérentes, prévisibles et raisonnables. Nous optimiserons nos délais de traitement par la transformation des processus et des technologies et nous exploiterons les données pour soutenir ces améliorations. Nous transformerons l'expérience de service en fournissant à nos clients des services de PI accessibles par voie numérique qui sont faciles à utiliser, intégrés et harmonisés avec les autres juridictions.

L'OPIC continuera à favoriser l'innovation et la compétitivité au Canada au moyen du leadership et de l'éducation. En élaborant des offres de programmes numériques ciblées et fondées sur des données probantes, nous allons sensibiliser les Canadiens à la PI, et les aider à mieux la comprendre et l'utiliser, notamment pour les groupes sous-représentés comme les Autochtones, les Noirs et les femmes en entrepreneuriat. Nous continuerons d'être un chef de file sur la scène canadienne et internationale de la PI en faisant la promotion des intérêts du Canada en matière de PI et en apportant notre soutien à l'harmonisation du régime mondial de la PI. Notre approche axée sur les données facilitera la prise de décision dans tout l'écosystème de la PI.

Plus important encore, l'OPIC renforcera les assises sur lesquelles il est fondé. Nous établirons un lieu de travail moderne et sain qui répond à nos besoins opérationnels ainsi qu'au bien-être et à la santé mentale de notre personnel. Nous veillerons à ce que notre effectif dispose des compétences et des outils nécessaires pour réussir et nous donnerons la priorité à la diversité et à l'inclusion dans nos pratiques de recrutement et de perfectionnement.

Enfin, en révisant notre structure des frais et en maintenant une bonne gouvernance et une bonne surveillance de nos investissements en matière de TI et en capital, nous serons en mesure de continuer à servir la population du Canada avec excellence, aujourd'hui et demain.

# Renseignements supplémentaires

Les statistiques financières et organisationnelles sont offertes sur le site Web de l'OPIC.

## Renseignements financiers

- ▶ Revenus par produits et services
- ▶ Dépenses de fonctionnement, par catégorie
- ▶ Dépenses, par regroupement de directions
- ▶ Revenus – Brevets
- ▶ Revenus – Marques de commerce
- ▶ Revenus – Dessins industriels
- ▶ Revenus – Droit d'auteur

## Brevets

- ▶ Requêtes d'examen
- ▶ Demandes traitées
- ▶ Délais de traitement
- ▶ Demandes déposées, selon la langue
- ▶ Demandes déposées, requêtes d'examen et brevets accordés, par secteur
- ▶ Demandes déposées et brevets accordés aux résidents du Canada et aux résidents de pays étrangers
- ▶ Demandes déposées et brevets accordés, selon l'origine indiquée par le demandeur
- ▶ Les 10 principaux demandeurs
- ▶ Les 10 principaux titulaires
- ▶ Commission d'appel des brevets – Statistiques opérationnelles

## Marques de commerce

- ▶ Demandes d'enregistrement
- ▶ Demandes d'enregistrement traitées
- ▶ Délais de traitement
- ▶ Demandes déposées, selon la langue
- ▶ Demandes déposées et enregistrées, par province ou territoire
- ▶ Demandes déposées et enregistrées, selon l'origine indiquée par le requérant
- ▶ Les 10 principaux requérants
- ▶ Les 10 principaux titulaires
- ▶ Commission des oppositions des marques de commerce – Statistiques opérationnelles

## Dessins industriels

- ▶ Demandes d'enregistrement
- ▶ Demandes d'enregistrement traitées
- ▶ Délais de traitement
- ▶ Demandes enregistrées, selon la langue
- ▶ Demandes déposées et enregistrées, par province ou territoire
- ▶ Demandes déposées et enregistrées, selon l'origine indiquée par le demandeur
- ▶ Les 10 principaux demandeurs
- ▶ Les 10 principaux propriétaires

## Droit d'auteur

- ▶ Demandes d'enregistrement
- ▶ Demandes d'enregistrement traitées
- ▶ Demandes déposées, selon la langue
- ▶ Demandes déposées et enregistrées, par province ou territoire
- ▶ Demandes déposées et enregistrées, selon l'origine indiquée par le demandeur
- ▶ Les 10 principaux demandeurs

## Statistiques générales

- ▶ Données sur les réalisations
- ▶ Demandes de renseignements des clients

## Normes de service à la clientèle

- ▶ Brevets
- ▶ Marques de commerce
- ▶ Dessins industriels
- ▶ Droit d'auteur
- ▶ Topographies de circuits intégrés